

CAP - Accompagnant Educatif de la petite enfance

43 rue du commandant Rolland 93350

LE BOURGET

01.84.21.86.60

apifop@apifop.fr

Objectifs :

Permettre d'acquérir des connaissances dans l'éveil et l'accueil des enfants ainsi que dans l'entretien et l'hygiène des locaux et équipements en structure collective ou à domicile.

Niveau de validation

Niveau 3 (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

Type de validation :

Le CAP AEPE vise à reconnaître les compétences mises en œuvre pour le métier de la petite enfance de 1er niveau, et, permet d'accéder au Certificat d'aptitude professionnel de niveau 3 (CAP/BEP), du ministère chargé de l'Education Nationale.

Fiche RNCP38565,

Code(s) NSF : 332 : Travail social

Formacode(s) : 44041 : Petite enfance

K1303 : Assistance auprès d'enfants

Modalités de formation

- Individualisation
- Groupe inter
- formation en présentiel

PUBLIC:

Demandeurs d'emploi désireux d'occuper un poste dans le secteur de la petite enfance et ayant une première expérience professionnelle dans ce secteur et / ou une forte motivation, Salariés d'entreprise (plan de formation, contrat de professionnalisation, PTP Projet de transition professionnelle), salariés dans le cadre du (CPF).

Individuels payants éligible CPF

Modalités d'accès

- Information collective
- Entretien individuel
- Test de positionnement

Coût par participant :

Le tarif des formations diffère selon votre projet, selon votre statut.

Salarié Nous consulter

Individuels payants, demandeurs d'emploi : 2500 € – Éligible CPF

Prérequis :

- Maîtriser les savoirs de base en français et mathématiques.
- Pas de contre-indication médicale (asthme problème de dos...).
- Avoir un projet Validé dans le secteur d'activité.
- Capacité d'écoute, sens de responsabilités et d'observation
- Etre majeur au moment des épreuves finales

Contenus de formation :

MODULE 1: MATIÈRES GÉNÉRALES

- Mathématiques
- Initiation Word
- Physiques
- Histoire
- Géographie

MODULE 2 : MATIÈRES PROFESSIONNELLES

EP1 – Accompagner le développement du jeune enfant

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte professionnel.
- Adopter une posture professionnelle adaptée.
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné.
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant.
- Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages.
- Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant.
- Sciences médico Sociales.
- Biologie
- Prévention Santé Environnement (P.S.E.)

EP2 – Exercer son activité en accueil collectif

- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement.
- Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant.
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant.
- Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle.
- Sciences Médico Sociales

EP3 – Exercer son activité en accueil individuel

- Organiser son action.
- Négocier le cadre de l'accueil.
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant.
- Élaborer des repas (Nutrition théorique , Nutrition pratique)
- Sciences médico-sociales

MODULE 3 : ACCOMPAGNEMENT AU PROJET PROFESSIONNEL

- Recherche et suivi de stage
- Préparation aux épreuves
- Inscription aux examens
- Secteur Professionnel et technique de recherche d'emploi

TYPE DE PARCOURS:

Plusieurs parcours sont possibles en fonction des pré requis

- Parcours Complet (niveau 3eme)
- Parcours partiel
(Avec un niveau d'étude certifié de niveau V, dispenses des enseignements généraux)
(Avec un Titre professionnel ADVF, dispenses des enseignements professionnels EP1 Accompagner le développement du jeune enfant et EP3 Exercer son activité en accueil individuel)
- Accessibilité VAE et Apprentissage

DUREES : 1127 heures de formation dont :

Formation pratique (490 heures) :

- Stage en alternance
- Deux périodes de Formation en Milieu Professionnel

Centre(s) de formation (637 heures) :

43 rue du commandant Rolland 93350 LE BOURGET

Des séances conçues selon différentes méthodes d'apprentissage vous sont proposées afin de vous préparer au mieux à l'examen, et en respectant le principe selon lequel l'apprenant est l'acteur principal de sa formation

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages

Supports et matériels utilisés :

Documents pédagogiques :

- Manuels (annales de préparation au concours, livre de biologie, revues spécialisées dans le domaine sanitaire et social...)
- Rétro projecteur
- Postes informatiques avec accès internet
- Petit matériel divers
- Matériel didactique
- Supports photocopiés divers

- Cours didactiques et animés avec des supports variés : supports « papier », vidéos, Travaux Dirigés, exercices corrigés, documents professionnels, etc...
- Individualisation des données et système de discussion/ échange en ligne pour les candidats en FOAD. (Class room, Skype...)

Modalités d'évaluation

- Positionnements en début de formation
 - Prise en compte des projets personnels
 - Suivi individualisé, accompagnement dans l'écriture des fiches et la recherche de stage/contrat
 - Visites de structures / Intervention de professionnels
 - Partage des connaissances, travaux de groupe, jeux de rôle, mises en situation
- Cas concrets
- Séances pratiques

Évaluations sommatives régulières

- Evaluations en cours de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Des examens blancs sont mis en place pour entraîner les stagiaires aux épreuves portant sur les unités à valider.
- Bilans, entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée
- Évaluation finale correspondante aux critères de l'épreuve du CAP AEPE
- Passage des épreuves sous forme globale par matières dans un centre d'examen agréé par l'Education Nationale (épreuves écrites/orales, mises en situations professionnelles, études de cas)

Les stagiaires seront évalués sur :

Les unités professionnelles :

- **EP1** : Accompagner le développement du jeune enfant ; Coefficient 7. Épreuve orale de 25 min avec deux fiches à réaliser
- **EP2** : Exercer son activité en accueil collectif ; coefficient 4. Épreuve écrite d'une durée d' 1h30.
- **EP3** : Exercer son activité en accueil individuel ; coefficient 4. Épreuve orale de 25 min avec un temps de préparation d' 1h30 ; présentation d'un projet d'accueil élaboré à partir d'un ensemble documentaire.

Les unités générales :

- 1 Français, Histoire-Géographie, Education civique épreuve Orale
- 2 Français, épreuve écrite
- 3 Mathématiques-Sciences physiques et chimique épreuve écrite
- 4 Prévention, Santé, Environnement épreuve écrite

Suite de parcours

Après l'obtention de ce diplôme, de nombreuses portes s'ouvrent à vous

Voici des professions que vous pourrez rejoindre :

Agent de crèche

Les agents de crèche sont des professionnels qui travaillent en crèches, des établissements collectifs. Ils se chargent d'animer, de proposer des activités pour nourrissons et jeunes enfants, de prendre soin d'eux durant la journée, veiller à l'entretien de la crèche et répondre aux demandes des parents.

Assistante Maternelle

Si vous préférez travailler individuellement et depuis chez vous, devenir assistante maternelle est une alternative. Les assistantes transforment leurs maisons en petits centres d'accueils, conçus pour recevoir entre 1 à 4 enfants. Il est toutefois nécessaire d'avoir reçu un agrément spécifique pour certifier que la maison est conforme et apte à recevoir des enfants.

Aide auxiliaire de puériculture

Comme ce nom l'indique, cette spécialisation vise à aider les auxiliaires de puéricultures. Il s'agit donc d'une branche un peu plus portée sur l'hygiène et la santé des nourrissons et une bonne préparation pour devenir auxiliaire soi-même plus tard.

Animateur petite enfance

Les animateurs ne commencent à prendre le relais qu'à partir de 3 ans, mais ils peuvent continuer à s'occuper d'enfants jusqu'à leurs 12 ans. En plus de s'occuper des enfants, ils ont surtout comme but de créer des animations et des jeux visant à favoriser le développement en collectivité. On les retrouve bien évidemment dans des crèches, mais aussi en écoles maternelles, centres multi-accueil, centres de vacances, etc.

Ce CAP offre les moyens d'évoluer vers différentes formations et métiers du domaine sanitaire et social :

- **Le Bac Pro ASSP** (Accompagnement, Soins et Services à la Personne) : il permet de travailler auprès d'enfants et de personnes âgées ou handicapées, afin de les assister dans les gestes du quotidien. Participant au maintien de la vie sociale des patients, il collabore régulièrement avec les autres professionnels de santé.
- **Le concours ATSEM** (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) : ce métier de la fonction publique consiste à assister l'enseignant de maternelle, tout en veillant au bien-être des enfants. Le CAP « AEPE » ouvre l'accès au passage du concours externe.
- **Auxiliaire de Puériculture** : l'obtention de ce diplôme d'État permet de prodiguer les soins de base aux nouveau-nés et aux enfants en bas âge. Ce métier peut s'exercer en PMI, en crèche, en maternité, en hôpital ou encore au domicile du patient.
- **Éducateur de jeunes enfants** : intervenant principalement dans les lieux de garde collectifs, il initie les tous jeunes aux règles de vie à travers les activités d'éveil. La formation à ce diplôme d'État est possible après un CAP « AEPE ».

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance partielle :

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP38565BC01 – Accompagner le développement du jeune enfant	RNCP35506 – TP – Assistant de vie aux familles	RNCP35506BC02 – Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien
RNCP38565BC01 – Accompagner le développement du jeune enfant	RNCP37715 – TP – Assistant de vie aux familles	RNCP37715BC03 – Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile
RNCP38565BC01 – Accompagner le développement du jeune enfant	RNCP37715 – TP – Assistant de vie aux familles	RNCP37715BC03 – Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile
RNCP38565BC02 – Exercer son activité en accueil collectif	RNCP32369 – CPJEPS – Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport – CPJEPS – Mention animateur d'activités et de vie quotidienne	RNCP32369BC01 – Participer au projet et à la vie de la structure ET RNCP32369BC02 – Animer les temps de vie quotidienne de groupes ET RNCP32369BC03 – Concevoir des activités en direction d'un groupe ET RNCP32369BC04 – Animer des activités
RNCP38565BC02 – Exercer son activité en accueil collectif ET RNCP38565BC03 – Exercer son activité en accueil individuel	RNCP37715 – TP – Assistant de vie aux familles	RNCP37715BC01 – Entretenir le logement et le linge d'un particulier

RNCP38565BC03 – Exercer son activité en accueil individuel	<i>RNCP37568 – CS – Aide à domicile</i>	RNCP37568BC01 – Promotion de l'autonomie des personnes <i>ET</i> RNCP37568BC02 – Accompagnement des enfants de plus de 6 ans <i>ET</i> RNCP37568BC03 – Prestations de services
RNCP38565BC03 – Exercer son activité en accueil individuel	<i>RNCP38390 – CAPA – Services aux personnes et vente en espace rural</i>	RNCP38390BC01 – Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux <i>ET</i> RNCP38390BC02 – Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle <i>ET</i> RNCP38390BC03 – Interagir avec son environnement social <i>ET</i> RNCP38390BC04 – Etablir une communication avec la personne et son entourage en lien avec son environnement <i>ET</i> RNCP38390BC05 – Réaliser des interventions d'aide à la personne <i>ET</i> RNCP38390BC06 – Réaliser des activités de vente <i>ET</i> RNCP38390BC07 – Unité capitalisable d'adaptation régionale ou à l'emploi

HANDICAP

Le centre de formation APIFOP est situé dans un bâtiment de type R+2 accessible aux personnes à

mobilité réduite et comprend un parking à la disposition des stagiaires (possibilité de réserver une place à un stagiaire handicapé). Les déplacements verticaux sont assurés par un ascenseur conforme à la norme NF 81-70. Les circulations intérieures sont conformes aux règles d'accessibilité. Toutes nos formations sont accessibles et adaptables. Nous veillons au respect des conditions d'accueil de chacun et tous nos formateurs sont sensibilisés au public en situation de handicap. (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre).